

Note Méthodologique : Signalisation de santé et de sécurité au travail au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La signalisation SST au Congo vise la prévention des risques et la protection des travailleurs, avec un accompagnement adapté aux exigences locales.

- Assurer une signalisation conforme au cadre légal congolais et aux normes applicables.
- Cible : entreprises de tous secteurs (QHSE, responsables sécurité, chefs de site, RH) à Pointe-Noire et Brazzaville notamment.
- Améliorer la gestion des risques et la performance lors d'audits et contrôles réglementaires.

Point clé : Conformité au Code du travail congolais et adaptation aux spécificités industrielles locales.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité légale, réglementaire et normative des signalisations.
- Réduire les accidents/incidents en améliorant la lisibilité des consignes.
- Identifier les dispositifs obsolètes ou inadéquats et corriger les non-conformités.
- Prévenir les erreurs humaines par des signaux clairs et adaptés.
- Mettre en œuvre un plan d'action durable de gestion des signalisations.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des signalétiques existantes (visites terrain, observation des flux, collecte d'informations sur les risques).
- Analyse documentaire et réglementaire (documents internes SST, Code du travail congolais, normes applicables).
- Rapport détaillé de constats et recommandations techniques/organisationnelles.
- Plan d'action: aménagements, choix de supports/couleurs/pictogrammes, localisations optimales.
- Reporting périodique de suivi.
- Formation des acteurs clés.
- Aide à la rédaction des procédures internes intégrant la nouvelle signalétique.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites terrain et observation des flux de personnes.
- Collecte d'informations sur les risques spécifiques; repérage des non-conformités.
- Livrable: état des lieux / rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des documents internes liés à la sécurité au travail.
- Vérification des obligations nationales (Code du travail congolais) et normes applicables.
- Livrable: analyse de conformité et exigences à respecter.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Recommandations techniques et organisationnelles priorisées.
- Plan d'action: aménagements, supports, couleurs, pictogrammes, localisations optimales.
- Livrables: rapport détaillé + plan d'action.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre auprès des équipes internes.
- Suivi régulier de l'efficacité; ajustements si nécessaire.
- Livrables: reporting périodique, formation des acteurs clés, procédures internes mises à jour.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalon / livrable
Mission globale	2–6 semaines (selon taille/complexité du site)	Audit, analyse, recommandations, suivi
Étape 1 – Diagnostic initial	Inclus dans la période globale	Rapport de diagnostic (constats, non-conformités)
Étape 2 – Analyse doc. & réglementaire	Inclus dans la période globale	Analyse de conformité vs Code du travail et normes
Étape 3 – Recommandations & plan d'action	Inclus dans la période globale	Rapport de recommandations + plan d'action
Étape 4 – Suivi & accompagnement	Inclus dans la période globale	Reporting périodique, formations, procédures mises à jour

Formats d'intervention: sur site (Pointe-Noire / Brazzaville) et à distance pour analyses et recommandations.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournit les informations sur les risques spécifiques et les flux.
- Met à disposition les documents internes SST (plans, procédures, rapports d'incidents).

- Facilite les visites terrain et l'accès aux zones concernées.
- Met en œuvre la signalisation en interne avec accompagnement.

Consultant

- Réalise le diagnostic terrain et l'analyse documentaire/réglementaire.
 - Produit le rapport détaillé et le plan d'action priorisé.
 - Accompagne la mise en œuvre; forme les acteurs clés.
 - Assure un suivi régulier avec reporting et mise à jour des procédures.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et zonage des activités.
 - Procédures de sécurité existantes et documents internes SST.
 - Rapports d'incidents/accidents récents.
 - Inventaire des risques spécifiques identifiés par l'entreprise.
 - Données sur les flux de personnes et zones à risques.
 - Accès au site pour visites terrain (Pointe-Noire / Brazzaville).
 - Obligations réglementaires nationales et normes applicables (Code du travail congolais, secteurs à risques).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier avec reporting périodique sur l'avancement et l'efficacité des actions.
 - Visites régulières et ajustements si nécessaires lors de la mise en œuvre.
 - Contrôle de conformité continu au Code du travail congolais et aux normes applicables.
 - Formation des acteurs clés pour pérenniser les bonnes pratiques.
 - Veille réglementaire active intégrée dans l'accompagnement.
 - Prise en compte des audits internes et des contrôles réglementaires.
 - Modalité hybride: interventions sur site et à distance pour fluidifier le pilotage.
-